

**SYNDICAT MIXTE DES VALLEES
DU CLAIN SUD**

Date de la convocation : 15/02/2017

Département de
la VIENNE

Arrondissement de
MONTMORILLON

nombre de conseillers en exercice	Nombre de conseillers présents	Nombre de conseillers votants	Nombre de pouvoir
41	21	21	1

Extrait du registre des délibérations du comité syndical

L'an deux mil dix-sept, le vingt-deux février à dix-huit heures et quinze minutes, les délégués du comité syndical ont été convoqués par M. Philippe BELLIN, Président, par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, l'heure et l'adresse au moins cinq jours francs avant la présente réunion à la salle multimédia de la communauté de commune de la Région Couhé (8 rue Hemmoor 86700 COUHE). Le comité syndical à ce jour, à cette heure et à ce lieu est de vingt et un conseillers sur les quarante et un, le quorum est donc atteint.

Etaient présents : BELLIN Jean - BELLIN Philippe - BELLINI Bruno - BERNARD Patrick - BIBAUD André - BLAISON Andrée - BOCK François - CHAPLAIN Christian - CHARGELEGUE Jérôme - GREFFIER Jacky - GROLLIER Louis-Marie - LATU Roland - MAGNY Fabienne - PIN Olivier - POIRIER Frédy - ROYER Christian - SARDET Gérard - SAUMUR Jean - SICAULT Ludovic - TERRANOVA Jean-Luc - TEXEREAU Dominique

Etaient excusés : BARRAULT Serge - CHARRAUD Bruno - GUINAULT Jacques - JEAN Gisèle - MARTIN Jean-Louis - MOUSSERION Martine (pouvoir à Pin Olivier)

Etaient absents : BAILLARGE Philippe - BOUCHER Marc - BOUFFARD Patrick - BOURCHENIN Michel - CHOISY Jean-Michel - COLLOBER Sarah - COMPAGNON Jean-Pierre - DIOT Xavier - GRIMAUD James - JESBERGER Gilles - LABELLE Alain - PORCHET Bernard - ROUSSEL Pascal - THEVENET Roland -

A été élu secrétaire de séance M. Pin Olivier

Trésorier Receveur : SERAISSOL Laurent
Administratifs : BRANGEON Anne - MIRLYAZ Manuel

SOUS-PRÉFECTURE
30 MARS 2017
MONTMORILLON

Délibération n°54_220217

Election d'un membre du bureau manquant

Le Président informe le comité syndical qu'un membre du bureau, Mr Beaudouin Bruno, a démissionné de son conseil municipal et qu'en conséquence il ne peut plus faire partie du bureau du Syndicat Mixte des Vallées du Clain Sud.

Il demande à l'assemblée s'il y a des candidats pour le remplacer. Mr Bellin Jean, délégué titulaire pour la commune des Roches Prémarie Andillé, propose sa candidature.

Le comité syndical vote comme suit : 0 contre ; 1 abstention et 21 pour (20 délégués + 1 pouvoir).

Acte rendu exécutoire par
Le Président
Philippe Bellin
Couhé, le 28 février 2017

Pour copie conforme,
Couhé, le 28 février 2017
Le Président,
Philippe Bellin

